

# ASSOCIATION SPORTIVE Lycée Martinière-Diderot 2016 – 2017

L'Association Sportive se situe dans le prolongement de l'EPS obligatoire pratiquée au lycée, elle permet aux élèves volontaires de pratiquer une ou plusieurs activités, de participer à des compétitions organisées par l'UNSS, d'apprendre à exercer des responsabilités d'arbitres, de se renforcer dans une des activités du baccalauréat, de préparer l'option escalade.

Les activités proposées (entourez vos choix) :

**Badminton**

**Volley-ball**

**Tennis de table**

**Escalade**

**Musculation**

Pour s'inscrire :

- Une autorisation parentale,
- Paiement de 12 € en juin (pré-inscriptions) ou 20 € (tarif Lycée) à partir de septembre (en espèce ou en chèque à l'ordre de l'Association Sportive Martinière).

## Autorisation parentale (obligatoire pour l'établissement de la licence)

Je soussigné(e) ..... Père, Mère, Tuteur, Représentant légal (1), autorise (2)  
..... en classe de..... né(e) le..... à participer aux activités de l'Association Sportive du  
lycée Martinière-Diderot, autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou  
chirurgicale (3) / Tél portable de l'élève : ..... Tél des parents : .....

Fait à ..... le .....

SIGNATURE

(1) Rayer la mention inutile (2) Indiquer le nom et prénom du licencié (3) Rayer en cas de refus d'autorisation.